

## 9.1 Maladies - Accidents

En 2008, 532 474 décès ont été enregistrés en France métropolitaine. Les causes les plus fréquentes sont les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire, représentant chacune près de 30 % des décès. Avec les morts violentes (accidents, suicides et autres causes extérieures de décès), et les maladies de l'appareil respiratoire (autres que les tumeurs), ces quatre groupes de maladies causent près des trois quarts des décès. La répartition de la mortalité par grands groupes de pathologies évolue peu d'une année sur l'autre, mais de manière relativement régulière. Depuis 2004, les tumeurs, première cause de mortalité, devançant les maladies de l'appareil circulatoire pour l'ensemble de la population. Cependant, chez les femmes, les maladies de l'appareil circulatoire restent la première cause de mortalité devant les tumeurs. C'est l'inverse chez les hommes.

À âge égal, on observe toutefois une surmortalité masculine : le taux de mortalité (standardisé sur l'âge) par maladies de l'appareil circulatoire est 1,7 fois plus élevé chez les hommes. Pour la mortalité par tumeur, cette surmortalité est encore plus marquée : le taux standardisé de mortalité par tumeur maligne est 2 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Pour toutes les localisations cancéreuses, à l'exception de celles spécifiquement féminines (sein, ovaire, utérus), les **taux standardisés de décès** sont plus élevés chez les hommes. On retrouve ici le poids de la mortalité attribuable à l'alcool et au tabac, mais également celui des expositions profes-

sionnelles et des comportements nutritionnels plus favorables aux femmes.

En 2009, les dépenses de **prévention** s'élèvent à 6,2 milliards d'euros, soit 95,5 euros par habitant. Elles progressent de 12,9 % à cause de la lutte contre la pandémie grippale. En effet les dépenses pour les « urgences et crises » sont passées de 97 en 2008 à 580 milliards d'euros en 2009. Les dépenses de prévention organisée représentent 2,7 % de la dépense courante de santé. L'État et les collectivités locales en ont financé 58 %, la Sécurité sociale 19 % et le secteur privé 23 %.

Les ouvriers sont beaucoup plus exposés aux **accidents du travail** que les autres catégories de salariés, les hommes davantage que les femmes et les jeunes plus que leurs aînés. Mais les accidents des plus âgés entraînent plus souvent des séquelles physiques permanentes. Le secteur le plus concerné est la construction, suivi des industries du bois et du papier, et des services opérationnels et des transports. Le risque d'accident du travail est plus faible dans les établissements de moins de 10 salariés et dans ceux de plus de 500 salariés.

En 2009, malgré un trafic en reprise de + 1,2 %, le nombre de tués sur les routes reste stable par rapport à 2008. En revanche, le nombre de blessés, surtout celui des blessés hospitalisés, est en baisse : respectivement - 3,1 % et - 4,7 %. ■

### Définitions

**Accident du travail** : accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

**Inserm** : seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et sur la santé des populations. Ses chercheurs ont pour vocation l'étude de toutes les maladies humaines des plus fréquentes aux plus rares.

**Prévention** : il ne s'agit que d'une partie des dépenses de prévention, puisqu'elle ignore la prévention réalisée lors de consultations médicales ordinaires, incluses dans la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM).

**Accident corporel de la circulation, cause de décès, taux standardisé de décès, vaccins** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « L'exposition des salariés aux maladies professionnelles en 2007 », *Dares Analyses* n° 056, Dares, septembre 2010.
- « L'état de santé de la population – Rapport 2009-2010 », ministère de la Santé et des Sports, juillet 2010.
- « La sécurité routière en France », *Bilan de l'année 2009*, Observatoire national interministériel de la sécurité routière, juillet 2010.
- « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », *études et résultats* n° 717, Drees, février 2010.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Causes médicales de décès par sexe et âge

	1990			2000			2008		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Maladies infectieuses et parasitaires	5 784	3 890	9 674	5 439	5 176	10 615	5 273	5 365	10 638
Tumeurs	86 166	55 665	141 831	89 859	59 956	149 815	92 412	65 849	158 261
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5 024	8 262	13 286	7 878	11 130	19 008	8 569	10 893	19 462
Troubles mentaux et du comportement	5 485	7 427	12 912	7 006	10 314	17 320	7 503	9 887	17 390
Maladies du système nerveux et des organes des sens	5 419	5 874	11 293	8 753	11 315	20 068	12 096	18 478	30 574
Maladie de l'appareil circulatoire	79 357	95 187	174 544	75 142	86 774	161 916	68 278	78 385	146 663
dont : cardiopathies	45 702	49 304	95 006	44 644	46 249	90 893	40 889	41 990	82 879
maladies cérébrovasculaires	19 718	28 810	48 528	15 940	22 464	38 404	13 497	18 780	32 277
Maladies de l'appareil respiratoire	19 800	18 286	38 086	18 314	17 354	35 668	17 190	15 486	32 676
Maladies de l'appareil digestif	14 486	12 596	27 082	12 582	11 125	23 707	12 707	10 837	23 544
Maladies de l'appareil génito-urinaire	3 615	3 563	7 178	3 649	3 612	7 261	4 434	4 584	9 018
Autres maladies	18 489	23 572	42 061	18 666	25 371	44 037	20 803	26 407	47 210
Causes externes	29 039	19 215	48 254	24 752	16 683	41 435	22 406	14 632	37 038
dont suicides	8 172	3 223	11 395	7 973	2 864	10 837	7 615	2 732	10 347
<b>Total</b>	<b>272 664</b>	<b>253 537</b>	<b>526 201</b>	<b>272 040</b>	<b>258 810</b>	<b>530 850</b>	<b>271 671</b>	<b>260 803</b>	<b>532 474</b>

Champ : France métropolitaine.

Source : Inserm, CépiDC.

## Dépenses de prévention

en millions d'euros

	2005	2008	2009
Vaccins	101	109	135
PMI - Planning familial <sup>1</sup>	622	677	715
Médecine du travail	1 321	1 455	1 467
Médecine scolaire	253	287	306
<b>Prévention individuelle primaire</b>	<b>2 297</b>	<b>2 528</b>	<b>2 623</b>
<b>Prévention individuelle secondaire</b>	<b>502</b>	<b>588</b>	<b>627</b>
dont : dépistage des tumeurs	142	172	183
dépistage et lutte contre les maladies infectieuses	149	174	188
examens de santé	174	177	184
Prévention à visée comportementale	441	474	500
dont information, promotion, éducation à la santé	345	357	384
Prévention à visée environnementale	1 699	1 868	2 411
dont : hygiène du milieu	454	499	513
prévention des risques professionnels	376	417	415
prévention et lutte contre la pollution	202	156	165
observation veille alerte	99	117	122
urgences et crises	10	97	580
sécurité sanitaire de l'alimentation	508	546	583
<b>Total prévention collective</b>	<b>2 140</b>	<b>2 342</b>	<b>2 911</b>
<b>Total des dépenses de prévention</b>	<b>4 938</b>	<b>5 458</b>	<b>6 161</b>

1. PMI : protection maternelle et infantile.

Sources : Drees.

## Taux de fréquence des accidents de travail en 2007

en nombre d'accidents par million d'heures salariées

	Hommes	Femmes	Total
<b>Catégories socioprofessionnelles</b>			
Cadres et chefs d'entreprise	2,7	4,3	3,2
Professions intermédiaires	6,8	6,1	6,5
Employés	30,0	17,0	20,6
Ouvriers	49,6	41,6	48,2
<b>Âges</b>			
15 à 19 ans	63,7	28,5	52,1
20 à 29 ans	40,6	18,8	31,3
30 à 39 ans	29,4	15,1	23,7
40 à 49 ans	25,0	15,7	21,2
50 à 59 ans	20,5	14,9	18,2
60 ans ou plus	13,7	11,7	12,9
<b>Ensemble</b>	<b>29,7</b>	<b>16,3</b>	<b>24,3</b>

Lecture : pour un million d'heures de travail, les femmes ouvrières ont connu en moyenne 41,6 accidents de travail en 2007.

Champ : salariés du régime général présents dans les DADS-Insee.

Source : Dares.

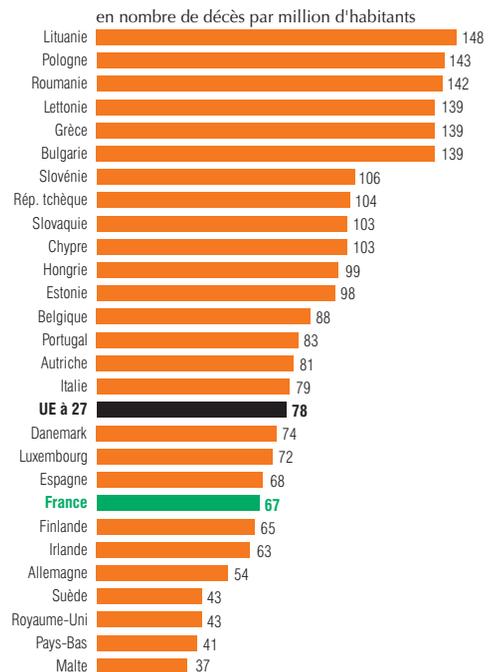
## Insécurité routière

	1990	2000	2008	2009
Accidents corporels	162 573	121 223	74 487	72 315
Tués	10 289	7 643	4 275	4 273
Blessés	225 860	162 117	93 798	90 934
dont hospitalisés	...	...	34 965	33 323

Champ : France métropolitaine ; depuis 2004, sont comptabilisés les décès survenus dans les 30 jours (normes européennes) contre 6 jours auparavant.

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation routières.

## Victimes d'accidents de la route dans l'Union européenne en 2008



Source : Eurostat.